

UNIVERSITÉ MCGILL

RAPPORT SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE DOTATION 2013-2014

Le fonds de dotation de McGill comprend i) des legs et dons reçus par l'Université, pour la plupart affectés à des fins particulières et pour être détenus à perpétuité; ii) des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation; et iii) des actifs de certaines unités de McGill et d'entités affiliées à McGill qui ont été affectés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement. La dotation est gérée par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité de placements (le « Comité »).

L'objectif général du fonds est d'obtenir un rendement total suffisant pour fournir une source de revenu fiable et optimal aux bénéficiaires du fonds de dotation, couvrir les coûts annuels d'exploitation du fonds, et préserver la valeur (en dollars réels) du capital du fonds, tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université.

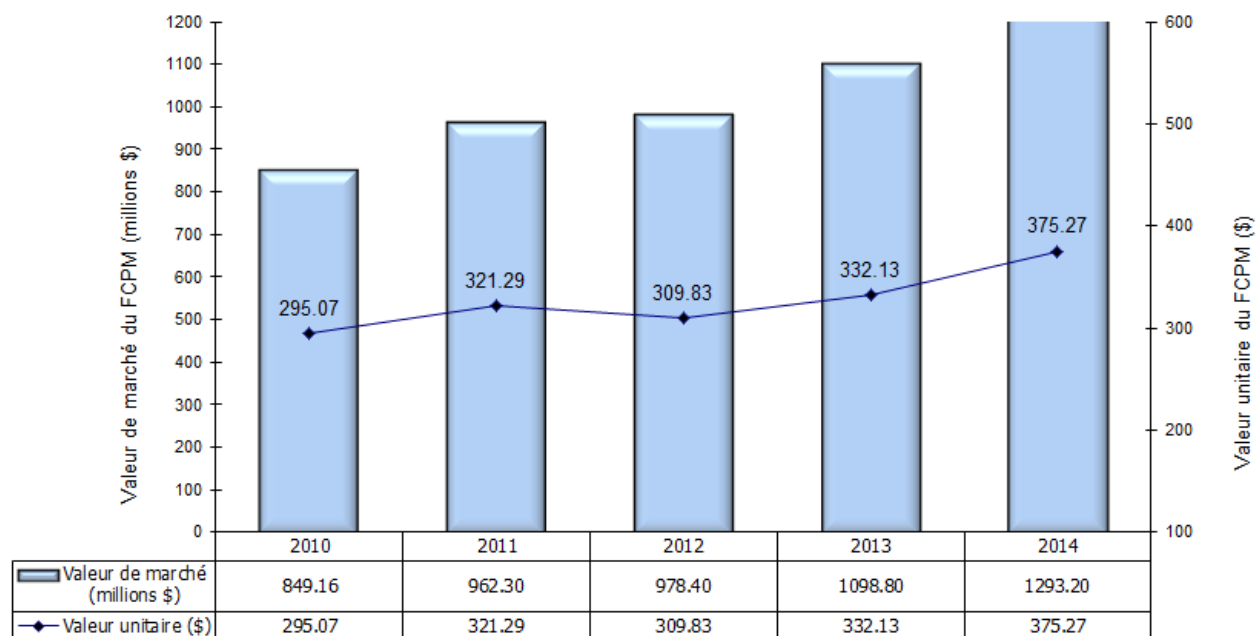
Le fonds de dotation est géré dans un fonds commun de placement de McGill (FCPM), qui a été créé en 1970. La mise en commun des actifs permet d'investir une masse critique d'actifs et de réaliser ainsi une grande diversification et des économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par des rendements positifs, une volatilité réduite et des frais de gestion peu élevés.

Au 30 avril 2014, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, le FCPM avait une valeur de marché de 1,3 milliard de dollars et était constitué de placements pour les dotations et comptes de McGill, gérés au nom des unités de McGill et d'entités affiliées.

Valeur de marché et valeur unitaire du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur au marché et de la valeur unitaire du FCPM pour l'exercice terminé le 31 mai de 2010, et ceux qui se sont terminés le 30 avril, de 2011 à 2014.

Évolution de la valeur au marché et de la valeur unitaire du FCPM (31 mai 2010 et 30 avril 2011 à 2014)



Croissance du FCPM

Tableau 1 : Variation de la valeur au marché pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

		(000)
Valeur au marché du FCPM au début de l'exercice		1 098 794
Plus-value latente	119 093	
Gain réalisé sur la vente des placements	62 129	
Revenu de placements	26 196	
Perte de change	<u>(7 904)</u>	
Bénéfice total du FCPM		199 514
Distribution des revenus de dotation et frais de gestion		(52 663)
Dons/legs	40 443	
Capitalisation du revenu distribué	5 760	
Montant net d'autres transferts	<u>1 355</u>	
Total net des contributions au capital		<u>47 558</u>
Variation nette de la valeur au marché durant l'exercice		<u>194 409</u>
Valeur au marché du FCPM à la fin de l'exercice		<u>1 293 203</u>

Distribution des revenus et frais de gestion

Pour 2013-2014, le taux de distribution unitaire a été établi à 4,25 % de la valeur au marché moyenne du FCPM à la fin de chacun des trois exercices précédents. Cette pratique permet d'atténuer les effets des fluctuations du marché sur le fonds de dotation et correspond aux pratiques adoptées par d'autres grandes universités nord-américaines; le but étant de distribuer une proportion adéquate et prudente des revenus à tous les détenteurs d'unités. Pour l'exercice 2014-2015, le taux de distribution unitaire sera établi en fonction de la valeur de marché moyenne durant les trois exercices financiers précédents, terminés le 30 avril 2013, le 30 avril 2012 et le 30 avril 2011, tel qu'approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2014, des revenus de 44,3 millions de dollars ont été distribués aux bénéficiaires du fonds de dotation de l'Université, soit un montant de distribution annuel de 13,12 \$ par unité. Le montant de distribution annuelle des revenus est fixé à 13,65 \$ par unité pour l'exercice 2014-2015.

Pour 2013-2014, les frais de gestion ont été de 0,90 % de la valeur au marché moyenne pour les trois exercices précédents et ont totalisé 8,4 millions de dollars. Les frais de gestion incluent les frais d'administration du fonds de dotation, les frais de gestion des placements, les frais de garde et les frais d'autres fournisseurs de services, ainsi qu'une contribution aux coûts indirects de l'Université. Les frais de gestion seront calculés de la même manière pour l'exercice 2014-2015, alors qu'ils seront établis en fonction de la valeur de marché moyenne pour les trois exercices précédents, clos le 30 avril 2013, le 30 avril 2012 et le 30 avril 2011.

Gouvernance et gestion des placements

Le Comité de placements (le « Comité ») est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil »), qui supervise les placements du FCPM. Il incombe au Service des placements d'exécuter les décisions du Comité.

Le Comité est composé de 10 membres qui, au 30 juin 2014, étaient : Joel Raby (Montréal), président; Suzanne Fortier (Montréal), principale et vice-chancelière, membre d'office; Robert Rabinovitch (Montréal), Nathalie Bernier (Montréal), Kathy Fazel (Montréal), Mark Hantho (New York), Gerald Sheff (Toronto), Arnold Steinberg (Montréal), Danny Ritter (Montréal) et Stuart Cobbett (Montréal), président du Conseil, membre d'office. Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Développement et Relations avec les anciens) siège à titre de conseiller spécial. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d'affaires et d'économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l'Université conformément à l'Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*). Il a notamment pour fonctions : i) de fournir des avis au Conseil quant à l'établissement de politiques liées aux placements et soumettre à cet égard des recommandations à l'approbation du Conseil; ii) de réviser chaque année la justesse de l'Énoncé de la politique de placement et présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées, le cas échéant; iii) de recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel des revenus du fonds de dotation de l'Université; iv) d'étudier et d'approuver la nomination et la terminaison des gestionnaires de placements et des fournisseurs de services, les mandats des gestionnaires de placements et le rendement de chaque gestionnaire de fonds; et v) de s'assurer que l'Énoncé de la politique de placement est respecté.

Les membres du Comité se sont réunis cinq fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2014. Le taux de participation moyen a été de 72 %.

Décisions prises concernant les changements de gestionnaires pour l'exercice clos le 30 avril 2014

Au cours de l'exercice, un certain nombre de changements de gestionnaires de placement ont été effectués sous la direction du Comité.

La diversification du portefeuille des fonds à rendement absolu du FCPM entrepris en 2012, a été complétée au cours de l'exercice avec de nouvelles allocations aux quatre gestionnaires suivants : Lodge Hill Fund, Ltd. (10 M \$US), fonds d'actions couverts; Tiger Ratan Capital Fund (Cayman) Ltd. (8 M \$US), fonds d'actions couverts; Cooper Square Offshore Fund Ltd. (8 M \$US), fonds couverts d'actions autres qu'américaines; et Nipun Asia Total Return Offshore Fund, Ltd. (8 M \$US), fonds couverts d'actions asiatiques. Ces ajouts ont été financés durant l'exercice par la vente du fonds de Communfund (Communfund Hedge Fund Series 1).

De nouveaux accords de placement immobiliers ont été conclus avec Forgestone Capital Fund no. 1 L.P. (« Forgestone ») et AEW Partners VII, L.P. (« AEW »). Le placement de 15 M\$ dans Forgestone vise un fonds de développement de propriétés à travers le Canada. Le placement de 15 M \$US dans AEW concerne un fonds qui investit de façon opportuniste, surtout aux États-Unis.

Un nouveau placement dans des actions de sociétés privés a été conclu avec Angelo Gordon Capital Recovery Partners VIII, L.P. (« AG Capital »). Le placement de 15 M \$US dans AG Capital est pour un fonds investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créances de sociétés, principalement aux États-Unis.

En plus des placements ci-dessus, un nouveau mandat de gestion a été confié au cours de l'exercice à Comgest Asset Management International Limited pour un investissement dans leur fonds de croissance européen (Comgest Growth Europe Fund) qui investit principalement dans des actions de sociétés européennes.

Au 30 juin 2014, environ 86 % des placements du fond de dotation de l'Université étaient administrés par des gestionnaires externes de placements. Voici la liste de ces gestionnaires et leurs mandats respectifs.

- **Pyramis Global Advisors**, société membre de Fidelity Investments (actions canadiennes)

- **LSV Asset Management** (actions américaines à faible et moyenne capitalisation)
- **Aberdeen Asset Management** (actions de marchés émergents)
- **William Blair & Company** (actions internationales de marchés développés et de marchés émergents)
- **Hexavest Inc.** (actions internationales)
- **Comgest Asset Management** (un mandat visant des actions de marchés émergents et un mandat pour des actions européennes)
- **Gestion de placements TD** (fonds d'obligations canadiennes, bons du Trésor du gouvernement du Canada et un programme de couverture passive du risque de change)
- **Phillips, Hager & North** (fonds d'obligation canadiennes)
- **Neuberger Berman** (fonds d'obligations américaines à rendement élevé)
- **Van Berkomp** (un mandat pour des actions américaines et des actions canadiennes à faible capitalisation)
- **Fonds à rendement absolu** (total de onze fonds : un fonds de fonds visant surtout des positions acheteur/vendeur sur actions, et dix fonds directs investissant dans diverses stratégies)
- **Fonds de sociétés privés** (six fonds de fonds de titres de sociétés privés investissant dans une combinaison d'opérations de rachat en Amérique du Nord et en Europe, de fonds de capital à -risque et fonds secondaires mondiaux; deux fonds canadiens investissant dans des titres de sociétés canadiennes en difficulté et sous-évaluées; deux fonds canadiens de capital à-risque; et un fonds investissant principalement dans des titres de créances américains)
- **Fonds de matières premières**(deux fonds de fonds nord-américains dans les ressources naturelles, et trois fonds canadiens dans le secteur pétrolier et gazier)
- **Immobilier** (cinq fonds investissant dans l'immobilier canadien et un fonds investissant dans l'immobilier américain)

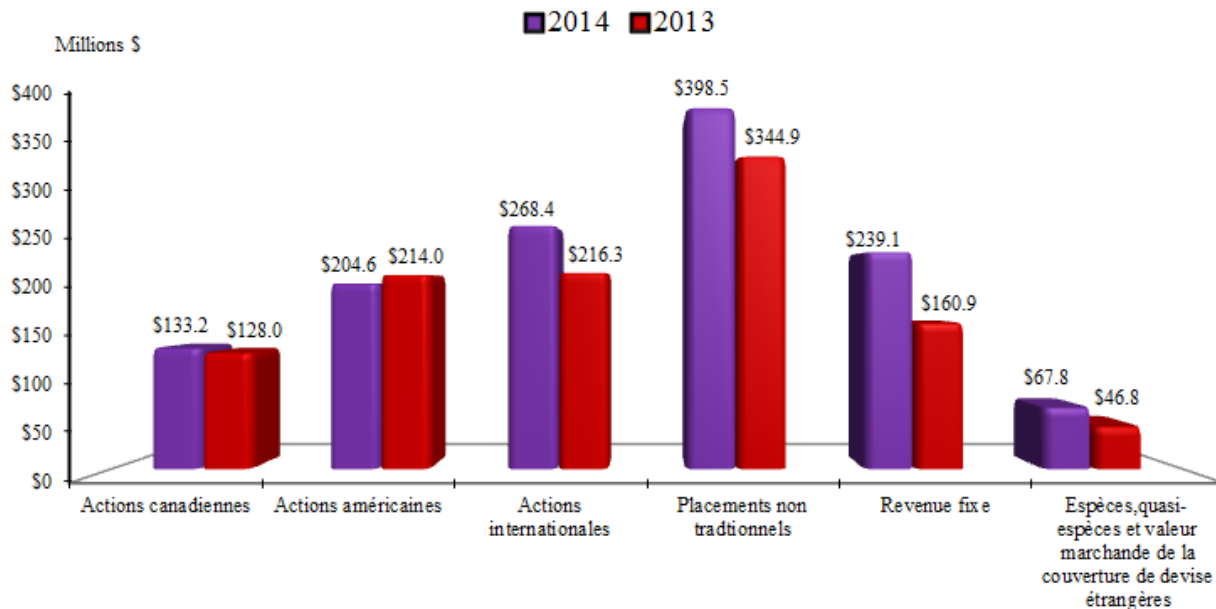
En plus de ce qui précède, deux mandats de gestion confiés à Desautels Capital Management Inc. visant les actions mondiales et le revenu fixe global, sont gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill.

Le Service des placements gère environ 14 % du FCPM à l'interne. Il détient principalement des fonds individuels négociés en bourse.

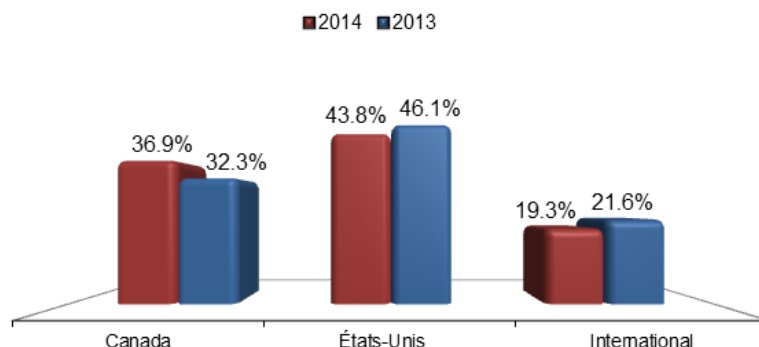
Répartition de l'actif

Le tableau suivant montre la répartition de l'actif du portefeuille du FCPM selon les catégories d'actifs au 30 juin 2014 et au 30 juin 2013

Répartition de l'actif du FCPM selon les catégories d'actifs au 30 juin (2014 – 1311,6 M\$; 2013 – 1110,9 M\$)



Répartition de l'actif du FCPM selon la devise au 30 juin



Le tableau ci-dessus illustre la répartition de l'actif selon la devise pour l'ensemble des placements au 30 juin.

Mesure du rendement 2013-2014

À chaque trimestre de l'année civile, un service indépendant de mesure du rendement évalue le rendement du FCPM. Les taux de rendement des placements sont déterminés en fonction du rendement global, soit la somme de la plus-value en capital réalisée et latente, et des revenus reçus et accumulés. Le tableau ci-dessous fait état du rendement dégagé par le FCPM ainsi que du rendement médian du BNY Mellon Canadian Master Trust Universe et du BNY Mellon Canadian Foundations and Endowments Universe, de la moyenne composée du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables, de l'objectif de rendement absolu, et de l'indice de référence du FCPM sur une série de périodes se terminant le 30 juin 2014.

	Rendements annualisés			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds commun de placements de McGill	19,2 %	11,7 %	11,7 %	6,2 %
Objectif de rendement absolu	7,5 %	6,8 %	7,1 %	7,4 %
Indice de référence composé (pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants)	16,9 %	10,1 %	10,3 %	6,0 %
Rendement médian – BNY Mellon Canadian Master Trust Universe	17,7 %	10,2 %	10,5 %	7,1 %
Rendement médian – BNY Mellon Canadian Foundations & Endowments Universe	16,6 %	10,3 %	11,0 %	6,4 %
Moyenne composée du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables	18,1 %	10,8 %	10,9 %	6,1 %